

Le 22 mai 2007, à Montreuil

Lettre n° 3

Déroulement de la journée

8 h 30 à 9 h 30

Accueil

9 h 30 - 12 h 30

Débat présidé par Josiane Blanc,
Secrétaire de la fédération Textile,
Habillement, Cuirs,

Animé par les membres de la commission.

Intervention sur notre activité et les enjeux par Éric Aubin, membre de la Commission exécutive confédérale, Secrétaire général de la fédération de la Construction.

12 h 30 - 14 heures

Repas pris en commun

14 h 00 - 16 h 30

Table ronde animée par Michel Scheide,
journaliste à la Nvo.

Avec la participation de camarades :

- d'une union départementale : Gilles Perissinotti, Pyrénées-Orientales,
- d'un Comité régional : Christian Peltais, Bretagne,

- d'une fédération : Sébastien Davy, fédération des Transports.

Préalablement à cette table ronde, Philippe Antoine précisera, à partir d'éléments de notre activité, des questions qui nous sont posées.

Conclusion

Maurad Rabhi, Secrétaire confédéral,
Secrétaire général de la fédération Thc.

La commission dialogue social Artisanat Cgt invite un représentant par organisation : union départementale, fédération, comité régional. Accompagné de camarade de l'artisanat, en fonction des règles définies et transmises aux unions départementales, fédérations, comités régionaux, commission exécutive confédérale.

La commission confédérale " Dialogue social artisanat " organise une journée sur le thème : « Les salariés de l'artisanat » : « Une force qui compte ».

Voilà des mois maintenant que nous avons engagé avec détermination notre activité confédérale sur l'artisanat.

L'opposition du Medef et de ses alliés, les procédures judiciaires engagées pour empêcher la concrétisation de notre accord sur le dialogue social signé en décembre 2001, ne nous ont pas empêchés de nous mettre au travail pour les salariés de l'artisanat.

Même si les procédures judiciaires, sont assez souvent évoquées par les Upa pour retarder la concrétisation locale du dialogue social. Même si la Cfdt s'est engagée à sa manière sur ce secteur et si les autres organisations représentatives sont en retrait sur les territoires.

Pour ce qui nous concerne, de nombreuses unions départementales, comités régionaux, des fédérations ont engagé des démarches, des actions, prises des initiatives, réunissant des salariés de l'artisanat : rencontrant les Upa départementales, les directions du travail, se rassemblant quelquefois avec les autres confédérations sur ce sujet.

Le 22 mai, nous ferons le point tous ensemble sur notre activité engagée dans l'artisanat à partir de cette volonté affirmée de dialogue social. Faire le point pour nous engager encore plus nombreux.

Nous réfléchirons ensemble, sur des questions qui, maintenant, se posent à nous.

➡ mieux connaître nos actions et ou nous en somme ;

➡ travailler à des propositions de revendications qui fédèrent les travailleurs de l'artisanat ;

➡ réfléchir à l'organisation d'institutions territoriales interprofessionnelles et territoriales professionnelles ;

➡ réfléchir à l'argumentation sur les raisons de se syndiquer quand on est salariés de l'artisanat, réfléchir sur comment nous nous organisons ;

➡ construire des contenus aux discussions avec les Upa territoriaux et les autres centrales syndicales ;

➡ contribuer à mobiliser les salariés de l'artisanat qui font confiance à la Cgt, et pour autant se sont abstenus lors des dernières élections prud'homales.



Affiches dialogue social

Vous trouverez à disposition sur le site Cgt, huit exemples d'affiches qui s'adressent aux salariés de l'artisanat, elles permettront d'engager des débats.

Chacune d'elle est reproductible. Elles sont à disposition des structures de la Cgt, pour engager une campagne de syndicalisation, de communication en direction des salariés de l'artisanat.



Syndicalisation dans l'artisanat

Aujourd'hui quand un salarié de l'artisanat se syndique dans nos syndicats locaux, nos unions locales, c'est par utilité immédiate :

« Pour m'aider face à mon employeur qui me licencie, et aller au prud'homme »

« Pour être aidé en cas de problème » « par reconnaissance pour l'aide apportée »

« Parce que nous connaissons la détermination de la Cgt à défendre les salariés »

« Pour être renseigné sur mes droits » « Par solidarité »

Ce sont ces raisons qui sont évoquées. Une syndicalisation utile, individuelle.

Comment créer une dynamique dans ce secteur de l'artisanat ?

Ensemble, nous avons besoin de travailler cette question, non pas en première approche du point de vue du syndicat, mais du point de vue des salariés de l'artisanat. Faire connaître cette syndicalisa-

tion défensive, pour collectivement débouchée sur une syndicalisation offensive ?

Mettre en perspective la création d'institutions de représentations des salariés de l'artisanat (à terme élus) pour gagner de nouveaux droits, du social, de la dignité. Non pour s'engager sur une conflictualité avec les artisans employeurs. Mais à partir de ce qui fonde l'entreprise à savoir « le travail ». Valeur fondamentale sans laquelle l'entreprise productrice de bien ou de service n'existerait pas. Faire reconnaître ce droit à être syndiqué pour, individuellement et collectivement, défendre ses intérêts, mais aussi être reconnu comme acteur essentiel de l'entreprise. C'est ce qui conduit et concrétisera le dialogue social réel.



Vous trouverez informations, projets d'affiches Cgt, supports de communication, pour communiquer en direction des salariés de l'artisanat sur le site :

www.cgt.fr/espace_militant/vie_syndicale/artisanat

Des institutions de représentation pour quoi faire ?

Abordons la question avec la culture « petite entreprise ». Notre objectif nous le savons n'est pas le conflit, mais nous voulons des institutions pour des droits. Des droits qui existent dans toutes les grandes entreprises qui sont respectueuses des salariés. Des droits qui n'existent pas, faute de moyens disponibles, ce manque de droits résulte d'une concurrence exacerbée, où ce sont toujours les travailleurs qui en font les frais. Et pourtant, des institutions de représentation type comité interentreprises de l'artisanat, avec des délégués pour des revendications devraient se créer.

Des expériences se réalisent, certaines sont discutables, mais elles existent. Nous devons travailler, avec les salariés de l'artisanat, sur ces institutions en devenir pour mettre en place des revendications comme :

chèques déjeuners, chèques vacances, mutuelles, prévoyance, mais aussi solidarité, arbre de Noël collectif, départ à la retraite fêtée, médaille du travail, formation professionnelle, formation apprentissage, cfa, indemnités de transports, crèches, aide aux reclassements salariés entreprises en difficultés, salariés handicapés, égalités homme / femme, carte avantage artisanat, Chsct (les artisans eux-mêmes en auraient besoin quelquefois), reconnaissance Vae, pour des évolutions de carrière, etc.

Aborder aussi les grands dossiers, qui relèvent des branches nationales comme la représentativité, les représentations. L'organisation du travail, temps de travail, salaires, protection sociale.

La première entreprise de France doit se donner les moyens d'être une grande.

Ça se passe chez nous !

UD du Lot-et-Garonne, Agen : avec un travail de préparation, sur proposition de la Cgt, une rencontre a eu lieu à la Ddt. Cela débouche sur la mise en place d'une commission dialogue social artisanat, réunissant les syndicats de l'Upa, les syndicats de salariés Cgc, FO, Cfdt, Cgt. Une déclaration liminaire et d'orientation pour cette commission a été faite par la Cgt. Ce qui a surpris les employeurs comme la Cfdt. À notre demande d'organiser des élections de représentativité, à terme pour la mise en place d'une institution départementale, genre interentreprises, la Cfdt et l'Upa ont déclaré que ce n'était pas encore d'actualité, mais ce n'est pas rejeté.

UD Dordogne, Périgueux : après une rencontre le 9 janvier 2007, avec des camarades de l'union départementale, les copains des unions locales, de l'artisanat, des décisions sont prises. Un recensement de nos syndiqués de l'artisanat sera réalisé pour organiser une soirée information, ou et journée d'étude, avec une présence nationale de la commission. Contacts, interpellations Upa, et chambre des métiers, voir aussi la Ddt sur moyens disponibles seront pris. L'objectif est aussi de travailler pour gagner des délégués de site sur un village de l'artisanat. Un département ou le président du Cfa est un militant de la Cgt, démontrant notre implication. Ces actions Cgt viseront aussi les élections prud'homales. Un atout est relevé par nos camarades ce sont les conseillers du salarié.

UD des Alpes-Maritimes, Nice : une journée d'étude est programmée, avec les camarades des unions locales ainsi que les syndiqués relevant de l'artisanat. Une campagne d'affichage sera réalisée en direction des salariés de l'artisanat pour faire connaître les permanences des unions locales. Un texte tract spécifique sera réalisé en direction des jeunes de l'apprentissage en Cfa.

Comité régional Rhône-Alpes et Construction région, Lyon : Après une rencontre réunissant la région, la fédération de la construction, l'union locale de Vienne et un représentant de la commission, un plan est mis sur pied. Il a deux niveaux d'intervention : sur la région Rhône-Alpes et sur un territoire de l'Isère rhodanienne. Rencontre de l'Upa et ses organisations. Interventions, sensibilisations, communications auprès des salariés du Commerce et de la Construction de l'artisanat pour la

constitution de syndicats locaux, et mise en place d'institutions représentatives interentreprises, une campagne d'action menée sur l'année 2007.

UD de Corse-du-Sud, Ajaccio : Les conclusions d'un colloque conduisent à travailler à la mise en place d'une structure départementale, genre association de l'artisanat. La direction départementale du travail est aussi un acteur de cette concertation. Un questionnaire perdu à propos du Syndicat nationaliste corse, pour savoir s'il doit être un partenaire pour cette construction. La direction départementale du travail interroge le ministère du Travail.

UD de Corse-du-Nord, Bastia : une rencontre a eu lieu avec les dirigeants de l'union départementale et la participation du secrétaire du comité régional. En prévision d'initiatives, il est envisagé affichage, information spécifique. Prise de contact avec l'Upa et la chambre des métiers.

UD du Tarn, Albi : une rencontre avec les militants des unions locales et syndiqués de l'artisanat, avec une réunion publique est programmée pour le 11 avril 2007.

Pyrénées-orientales, Perpignan : comme suite aux démarches entreprises par la Cgt plusieurs rencontres se sont imposées, dans un premier temps avec les autres organisations syndicales et ensuite avec l'Upa. Toutes ces organisations ont interpellé la Ddte, pour une réunion de formalisation et demander le soutien et des moyens pour le dialogue social. Une réunion préparatoire Cgt a eu lieu pour établir nos demandes et des contenus pour ces rencontres. Une formation de deux jours est aussi retenue sur ces questions avec les copains de la Construction et les Ambulanciers.

UD de la Marne, Reims : une rencontre spécifique réunissant les salariés de la coiffure sur le département précisément à Chalon est programmée.

UD du Morbihan Lorient : une Apia est là aussi implantée, nos camarades y ont négocié un accord mutualiste.

UD des Deux-Sèvres, Niort : nous sommes représentés dans l'association Apia. Nous sommes un peu critique sur cette forme

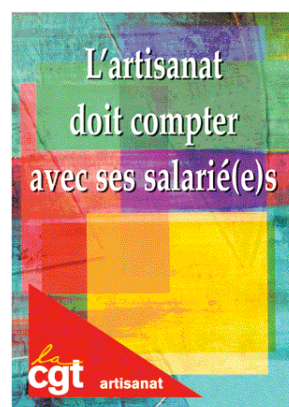
d'organisation. Voilà une association qui ce veut être une structure sociale pour faire bénéficier les salariés de l'artisanat d'avantages sociaux. Un colloque avait eu lieu, pour valoriser cette association Les représentants de cette Apia sont des intervenants que nous retrouvons dans les initiatives, artisanat, corse du sud, Aprab...

UD du Gers, Auch : Une campagne d'affichage et de communication est, programmé pour cette année avec le soutien, de la commission.

Comité régional Bretagne, Renne : une rencontre avec les camarades des unions départementales, des unions locales engagées, des professions de la région, a eu lieu le lundi 5 février à Renne afin de faire le point des actions Cgt, des initiatives engagées pour le dialogue social, il est projeté de rédiger un matériel pour la syndicalisation en direction des salariés de l'artisanat. Une journée d'étude ouverte aux professions aux ul est programmée. Faire un état des lieux de nos syndiqués. Interpeller l'Upa pour des droits sur idée d'un délégué syndical par département. Envisage, à chaque fois qu'il y a une rencontre avec l'Upa dans une ville différente, organiser une initiative Cgt.

Fédération des Transports : l'initiative réunissant nationalement les camarades ambulanciers est reprogrammée les 24 et 25 avril 2007.

Comité régional d'Auvergne avec la construction et deux unions départementales. L'union départementale de l'Ariège, Pamiers. Le Comité régional Paca. Le comité régional des pays de Loire. L'union départementale du var Toulon. L'union départementale du Nord Lille. L'union départementale du Finistère sur L'union locale de Quimper. L'union départementale du Vaucluse, Avignon. Voilà autant d'organisations qui sont aussi à l'initiative : réflexion, communications, rencontre sont engagés.



Apnab à Nice

L'Apnab est l'association de gestion des fonds de dialogue social des entreprises de la Construction : Capeb. En décembre dernier, ils réunissaient à Nice les représentants des organisations syndicales salariées représentatives et de la Capeb. Quatre tables rondes ont permis de confronter les points de vues, sur la négociation collective nationale, régionale, sur les commissions de médiation, ou encore sur l'apprentissage. Nos interventions, ces débats, la place prise par la Cgt ont conduit à engager de nouvelles négociations.

Association de gestion Adsa

L'association de Gestion des fonds collectés pour le dialogue social s'est réunie le 12 décembre 2006.

Nous avons indiqué aux représentants Upa et aux autres organisations syndicales la nécessité d'engager dans l'ensemble des départements des initiatives pour concrétiser cet accord du dialogue social. Les représentants employeurs pâtisseries, charcutiers, ont tenu à payer en séance leurs participations pour faire remarquer le fait qu'ils payent et pas encore tout le monde autour de la table, compte tenu des procédures judiciaires.

Petit mot "Aux conseillers du salarié"

Notre lettre « Nous aussi » est adressée à toutes les structures de la Cgt, et précisément aux unions départementales et locales. Nous remercions les camarades de bien vouloir faire connaître ce message aux conseillers du salarié.

« Cher camarade, dans votre mission de conseiller du salarié, vous êtes amené à rencontrer des salariés de l'artisanat. Des salariés toujours menacés de licenciement. Vous abordez certainement avec eux la question de la syndicalisation, puisqu'un certain nombre se syndique. Nous vous sollicitons pour à chaque fois que cela concerne un salarié de l'artisanat, vous évoquez l'accord national de dialogue social. Vous leur faites connaître nos quelques outils, avec notre adresse Internet confédérale sur l'artisanat. Mais aussi les inviter à fonder des syndicats locaux départementaux professionnels des salariés de l'artisanat. Avec l'objectif de négocier des instances de représentation type délégué de site, comité interentreprises de l'artisanat, etc. Vous remerciant de votre soutien pour créer ce rassemblement des salariés de l'artisanat, pour construire une force qui compte.

Si vous avez besoin de plus d'éléments n'hésitez pas à nous envoyer un courriel à : artisanat@cgt.fr

Commission nationale « Dialogue social dans l'artisanat »
La Cgt - 263 Rue de Paris - 93516 Montreuil cedex

Livre blanc de l'Upa

À la fin de l'automne, l'Upa présentait son livre blanc intitulé « le choix d'un modèle économique performant ».

L'artisanat c'est 900 000 entreprises (38 % bâtiment, 31 % services, 18 % fabrication, 13 % alimentation), c'est 272 milliards de chiffre d'affaire, c'est 430 000 emplois créés en sept ans (chiffres Upa).

Un grand nombre des propositions formulées résulte d'une vision patronale un peu égocentrique. Sans forcément, se rappeler que les entreprises de l'artisanat fonctionnent avec le travail des 2,5 millions de salariés. Des propositions pas toujours en adéquation avec nos réalités, avec les réalités de ces entreprises.

Pour preuve leurs demandes et cette volonté de relever les seuils des entreprises de 10 à 20 salariés, ou encore de simplifier encore plus les contrats Cne, avec toujours plus de précarités pour des contrats à durée déterminée, type contrat de chantier. Ils veulent inciter les demandeurs d'emploi à la reprise de n'importe quel emploi. Ne pas créer de droits nouveaux

pour métiers pénibles. Ils demandent à redéfinir la faute inexcusable, au motif d'une non-conscience réelle du danger, ce qui serait la porte ouverte à nombre d'abus des employeurs. Ou encore concernant l'incapacité d'un salarié, ils demandent à ne plus avoir d'obligations de reclassement, sauf pour Accident du travail. Ce qui pose un problème de fond sur comment ils considèrent les salariés. Comme une variable d'ajustement ? Et pas comme élément essentiel de l'entreprise. Quand un salarié apporte son travail à l'entreprise, il fait cette entreprise, et les obligations de reclassement ne sont qu'un retour logique de solidarité.

Cela dit, ils demandent des droits sociaux pour leurs conjoints travaillants. Ils portent l'idée et le financement du dialogue social, ils proposent de revoir l'assiette des cotisations sociales, ils demandent la pérennité des régimes de protections sociales. Nous avons besoin de travailler ces questions pour aider et avoir une argumentation appropriée spécifique. Les employeurs de l'artisanat devraient s'abstenir de relayer certaines des revendications du Medef.

Souvent les artisans sont d'anciens salariés. Leur volonté de dialogue social résulte de deux éléments, la nécessité de recruter et de garder des salariés qualifiés, pour faire fonctionner leurs entreprises et le cas échéant être les repreneurs des entreprises qui seront confrontées au papyboom. Cela dit rappelons-nous pour le débat que nous avons un élément commun avec nombre d'artisans, c'est le travail.

Livret Cgt spécifique artisanat

La commission envisage de réaliser un livret, format poche, adressé aux salariés de l'artisanat. Son contenu serait élaboré à partir de notre journée de réflexion de travail de mai prochain.

Il abordera les essentiels en droit du travail pour un salarié de l'artisanat, mais aussi : pourquoi être syndiqué dans l'artisanat ? Les contacts, la négociation dans l'artisanat, notre projection sur des revendications, sur la mise en place d'institution spécifique ...